



ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Les lauréats du 2e concours « La lutte contre les violences faites aux femmes nous concerne toutes et tous »

Suite à l'appel lancé le 18 septembre dernier et adressé aux associations gardoises pour candidater au concours « La lutte contre les violences faites aux femmes nous concerne toutes et tous », les projets retenus par le jury ont été désignés, le 22 novembre 2023, à Nîmes. Découvrez les 3 lauréats !

Publié le 28/11/2023 -- Temps de lecture: 10 minutes



11 projets présentés

Le concours, **ouvert à l'ensemble des associations porteuses d'un projet se déroulant sur le territoire gardois**, a pour objectif d'apporter un soutien et un parrainage à une action innovante ayant un intérêt pour le territoire gardois et favorisant la lutte contre les violences faites aux femmes.

11 projets ont été présentés. Ils portaient principalement sur l'information et la sensibilisation aux violences, sur l'accompagnement des victimes et sur le soutien dans la reconstruction.

Un jury issu de l'Observatoire des violences faites aux femmes

Les associations lauréates ont été dévoilées par Isabelle Fardoux-Jouve, Conseillère départementale, **déléguée à l'Égalité femme-homme et à la lutte contre les discriminations**, en présence des autres membres du jury composé de Béatrice Bertrand, Directrice du Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) du Gard, de Vincent Meynier, Directeur adjoint de l'association La Clède, de Karine Vidal, Chargée de conseils et de développement à la Caisse d'allocations familiales (CAF) du Gard et de Lydie Hébréard, Chargée de mission de projet départemental au Conseil départemental du Gard.

Les lauréats

1er prix - « Chanter pour Elles » de l'association Les étoiles filantes

L'artiste « **Madame M** » (autrice, compositrice, interprète) souhaite partager sa musique et ses textes portant sur les sujets des violences de la vie et sur la reconstruction des victimes. Avec la création de son album, l'ambition est de sensibiliser le public sur les souffrances et véhiculer des modèles d'espoir et de reconstruction à toutes les femmes victimes de violence.

2^e prix - « Les âmes aux pieds nus » de la compagnie Paroles transparentes

La Compagnie Paroles transparentes prépare actuellement la création des *âmes aux pieds nus* **d'après le recueil de textes poétiques de Maram al Masri**, auteure franco-syrienne, écrit à l'issue d'une résidence dans un centre d'accueil pour femmes battues en région parisienne.

Ce spectacle pluridisciplinaire, croisera différentes générations de femmes, habitantes des villes de Nîmes et d'Alès, ainsi que des comédiennes et musiciennes de la compagnie.

3^e prix - « Et si on en parlait » de l'association Riposte

L'association Riposte propose 3 axes dans son projet : Prévenir (en favorisant les actions de prévention à destination des publics vulnérables et en situation de précarité et en développant des actions de sensibilisation à destination des publics jeunes), former et se former (en organisant des sessions de formation numérique à destination des personnels au contact des populations - personnels de mairie, des services sociaux territoriaux, des administrations, enseignants - et en développant les compétences internes de prise en charge des femmes victimes de violences) et rendre visible (en organisant une campagne territoriale de sensibilisation du grand public sur les questions des violences faites aux femmes et en ouvrant un temps d'accueil collectif dédié aux victimes).



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

- Hôtel du département : de 8h00 à 17h00
- Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

04 66 76 76 76